

***Conditions de réservation 2011-12**

Merci de bien vouloir les vérifier et d'en prendre note.

Du fait de notre capacité d'accueil, les réservations non garanties, peuvent affecter notre établissement de manière significative. Ainsi sommes nous contraint d'adhérer à une stricte politique de vente. Au départ de l'hôtel lors du règlement du solde du séjour, l'hôtel n'accepte pas de règlement par chèque.

***Réservation et confirmation**

***Arrhes**

Les réservations ne sont considérées comme fermes qu'après le règlement d'arrhes d'une valeur d'une nuitée pour un séjour de 1 à 3 nuitées et de 30% pour une réservation supérieure à 3 nuitées, déductibles lors du règlement du solde. Les arrhes sont réglées par carte bancaire lors de la réservation par un débit immédiat. **En cas de règlement par chèque ou par virement, les arrhes représentent la totalité du montant du séjour.**

***Annulations**

Selon l'article N1590 du Code Civil Français « tous arrhes versés reste définitivement acquis* ».

Au cas où il vous serait impossible d'honorer votre réservation et dans le seul cas où notre service de réservation est prévenu dans les délais, par courrier recommandé, fax ou email :

Annulation à moins de 21 jours de la date d'arrivée ou séjour écourté ou non présentation:

Entraînera à titre de dédommagement, la facturation et le débit immédiat sur votre carte bancaire de la totalité du séjour réservé, minorée des arrhes perçus ou la non restitution des règlements par virement ou chèque.

La non présentation devient effective à partir de 18 h, le jour de votre arrivée.

Arrivée tardive:

Dans le cas où vous souhaitez arriver après 18 h, vous êtes priés de prévenir à l'avance.